

# Se protéger des risques de chute de hauteur

Durée Référence

1 jour

3903

7 heures

Le risque de chute de hauteur est la première cause d'accidents mortels dans le BTP. Bien qu'il existe diverses règles et solutions de prévention, ce risque est souvent mal maîtrisé. Ce stage permet la prise de conscience des opérateurs et leur donne des moyens pour participer activement à la prévention du risque de chute.

**Public cible :** Opérateurs - Chef équipe

**Objectifs :**

- Comprendre et respecter les solutions de prévention préconisées dans les modes opératoires.
- Connaître les limites d'utilisation des équipements et des protections collectives et individuelles destinés à protéger de la chute de hauteur.

## Programme :

- Appréhender le risque de chute de hauteur
- La perception du risque
- Analyse d'accidents réels et récents
- Connaître le principe de la responsabilité individuelle
- Identifier les différentes solutions de prévention et de protection prévues dans l'organisation du chantier
- Citer les avantages et limites d'utilisation des différents matériels
- Echafaudages fixes et roulants
- Nacelle / PEMP
- Protections collectives des zones de circulation
- Protections collectives installées au cours de la construction
- Protections lors d'intervention en toiture
- PIRL
- Port de l'EPI système d'arrêt de chute

Validation individuelle des acquis : QCM en fin de formation  
Effectif maximum : 12 participants

## Les +

Exercices sur des situations de travail analogues au métier des stagiaires. Un memento (format de poche) rappelle les messages principaux.

## Méthodes pédagogiques

- Alternance entre théorie et exercices d'application.
- Travaux à partir de photos de situations de travail analogues au métier des stagiaires

## Niveau de connaissance préalable recommandé

- Connaissance des modes opératoires pratiqués dans l'entreprise relatifs aux travaux en hauteur
- Comprendre le français

## Sanction de stage

Attestation de présence